

212C1556
FR0000063091-OP035-RA05

22 novembre 2012

Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.

ANF IMMOBILIER

(Euronext Paris)

Le 14 novembre 2012, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat initiée par la société ANF IMMOBILIER visant ses propres actions en vue d'une réduction de capital, au prix de **31,10 €** par action, portant sur 10 044 224 actions ANF IMMOBILIER, représentant 36,16% du capital de la société¹ (cf. D&I 212C1512).

La note d'information relative à cette opération (visa n° 12-552 en date du 14 novembre 2012) a été diffusée (cf. communiqué diffusé le 15 novembre 2012) et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour). L'assemblée générale des actionnaires réunie le 21 novembre 2012 a approuvé la résolution nécessaire à la mise en œuvre de la réduction de capital.

L'offre publique sera ouverte **23 novembre 2012 au 12 décembre 2012 (inclus)**.

Nyse Euronext Paris fera connaître par un avis les conditions de réalisation de l'offre publique de rachat et son calendrier détaillé.

¹ Sur la base d'un capital composé de 27 774 794 actions représentant 42 774 102 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.